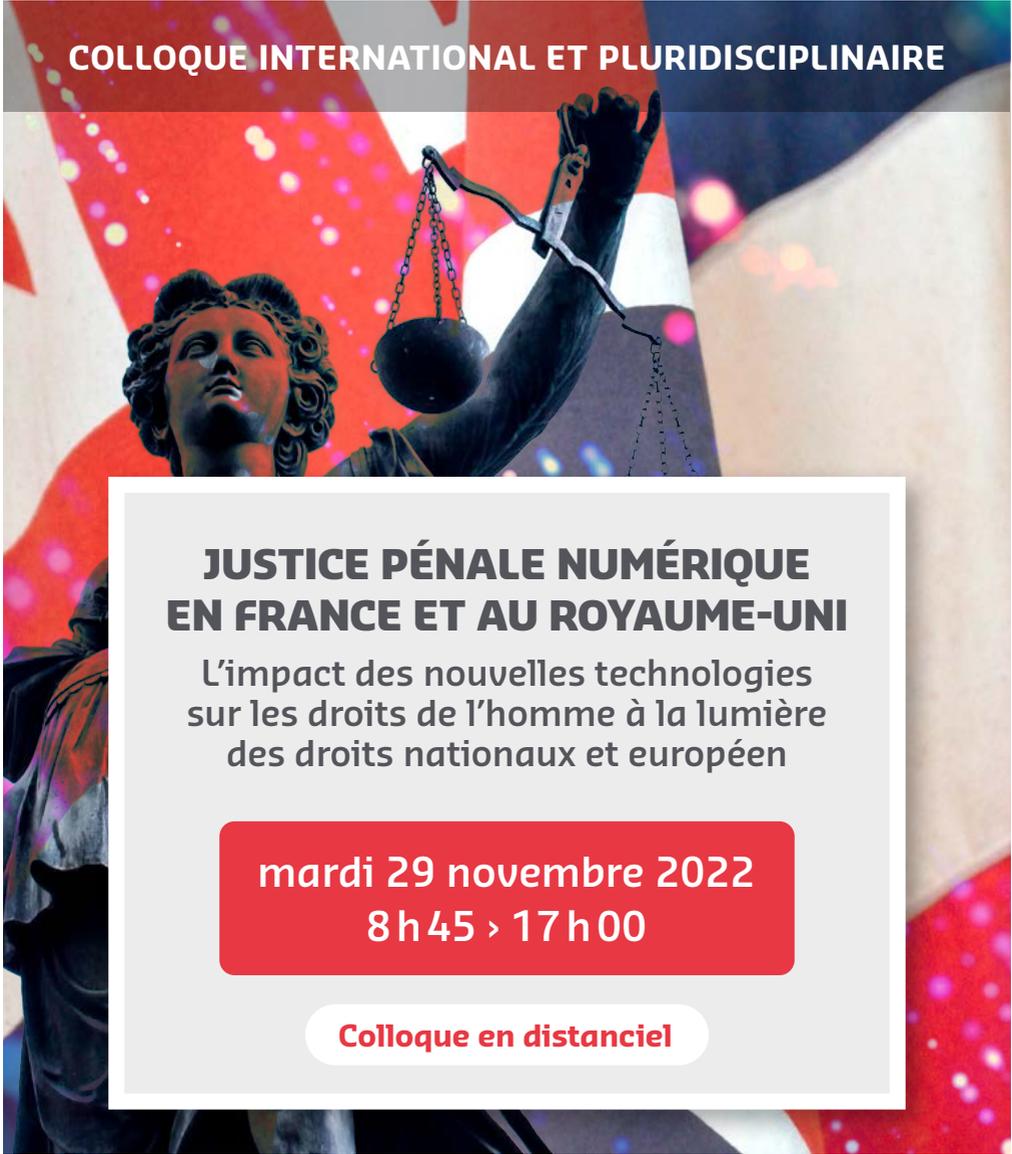


COLLOQUE INTERNATIONAL ET PLURIDISCIPLINAIRE



JUSTICE PÉNALE NUMÉRIQUE EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI

L'impact des nouvelles technologies
sur les droits de l'homme à la lumière
des droits nationaux et européen

mardi 29 novembre 2022
8 h 45 > 17 h 00

Colloque en distanciel

Direction scientifique

Géraldine Gadbin-George, maître de conférences HDR en anglais juridique et études anglophones, Université Paris Panthéon-Assas, CERSA UMR 7106

Akila Taleb-Karlsson, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Toulon, CDPC UMR 7318 DICE

Dès le début de la pandémie et même quelque temps avant, la justice pénale numérique a été largement déployée des deux côtés de la Manche. Les avantages sont réels à de nombreux égards (gain de temps, de ressources, d'argent et réduction du retard accumulé dans le traitement des dossiers ces dernières années notamment en raison de l'augmentation du nombre d'infractions surtout en lien avec la criminalité en col blanc).

Néanmoins, l'impact du déploiement de la justice pénale numérique sur la mise en œuvre des droits fondamentaux dans les systèmes français et britannique doit être étudié, y compris en ce qui concerne la coopération européenne dans ces domaines.

À ce titre et malgré des avantages indéniables, le développement de la justice numérique et ses conséquences sur la structure de la justice pénale doivent être examinés et questionnés tout en tenant compte du champ d'application des droits fondamentaux accordés à chaque personne impliquée dans une procédure pénale.

Le droit à un procès équitable, le droit à la liberté et à la sûreté, le principe de sécurité juridique et de nombreux autres principes peuvent se trouver affectés dans un contexte européen où la numérisation de la coopération policière et judiciaire transfrontalière dans les affaires pénales est également en jeu.

Dans ce contexte juridique renouvelé, de nombreux questionnements demeurent s'agissant des défis à relever des deux côtés de la Manche, en France et au Royaume-Uni mais également dans les relations qu'entretiennent ces deux Etats en Europe. Quel est l'avenir et le visage de la justice pénale à l'ère du numérique ? L'équilibre tant convoité peut-il être atteint – au niveau national ou européen – d'une part, entre le maintien de l'ordre public et le modèle de lutte contre la criminalité et, d'autre part, la protection des droits fondamentaux et les valeurs du procès équitable ?



8 h 45 **Accueil des participants et allocution d'ouverture**
Géraldine Gadbin-George, maître de conférences-HDR en anglais juridique et études anglophones, Université Paris Panthéon-Assas
Akila Taleb-Karlsson, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Toulon

9 h 00 **Introduction au colloque**
Stewart Field, professeur de droit et Doyen, Faculté de droit et de politique, Université de Cardiff

PREMIÈRE TABLE RONDE

Justice pénale numérique : de l'évolution des droits à l'évolution du Droit

9 h 15 ***Criminal Law from yesterday to tomorrow: some examples of innovations and their consequences regarding human rights (historical approach)***

Jahiel Ruffier Meray, maître de conférences en histoire du droit, Université de Toulon

9 h 35 **Entre qualification pénale et sanction : les enjeux des agressions sexuelles en ligne (l'exemple du droit substantiel)**

Tiphaine Bouglon, doctorante en droit pénal du numérique, Université d'Avignon

9 h 55 **La captation des audiences, les procès filmés dans la loi du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire (l'exemple du droit processuel)**

Pauline Le Monnier De Gouville, maître de conférences en droit privé, Université Paris Panthéon-Assas

10 h 15 ***Metamorphosis of Criminal Justice: a Comparative account***

Jacqueline Hodgson, professeure de droit, Université de Warwick

10 h 35 Débats et pause

DEUXIÈME TABLE RONDE

Le déploiement du numérique en procédures pénales française et britannique

- 10 h 55 **La procédure pénale numérique : du RPVA à la PPN**
Anne-Sophie Chavent-Leclère, maître de conférences HDR en droit privé,
Université Jean-Moulin Lyon 3
- 11 h 15 ***Digital needs and digital inclusion for survivors of modern slavery: an examination of the UK National Referral Mechanism.***
Simeon Yates, professeur de culture numérique, Université de Liverpool
- 11 h 35 ***Using videoconferencing for police interviews with domestic abuse victims***
Barry Godfrey, professeur de sociologie et de justice sociale,
Université de Liverpool
Jane Richardson, enseignant-chercheur, Université de Liverpool
- 11 h 55 **La généralisation de la visioconférence à l'ère de la numérisation de la justice pénale française**
Julie Dagon, doctorante en procédure pénale, Université de Bordeaux
- 12 h 15 Débats et pause-déjeuner



TROISIÈME TABLE-RONDE

Justice pénale numérique, quel(s) contrôle(s) pour quelle(s) protection(s) des droits fondamentaux ?

- 14 h 00 ***The Covid-19 Response of the British Justice system through temporary courtrooms and remote hearings: the question of the protection of vulnerable people***
Vanessa Barbé, professeure de droit public, Université de Valenciennes
- 14 h 20 ***Equality of arms and digital discovery in criminal proceedings: national experiences and suggestions from Strasbourg (droit conventionnel)***
Caroline Peloso, maître de conférences en droit privé, Université catholique de Lyon
- 14 h 40 **Le droit au procès équitable et la visioconférence en droit constitutionnel français et en droit européen**
Margaux Bouaziz, docteure en droit public, Université Paris1-Sorbonne
- 15 h 00 **L'aménagement de la peine à l'épreuve du digital**
Maya Kobeissi, doctorante en droit pénal, Université Paris Panthéon-Assas
- 15 h 20 Débats et pause

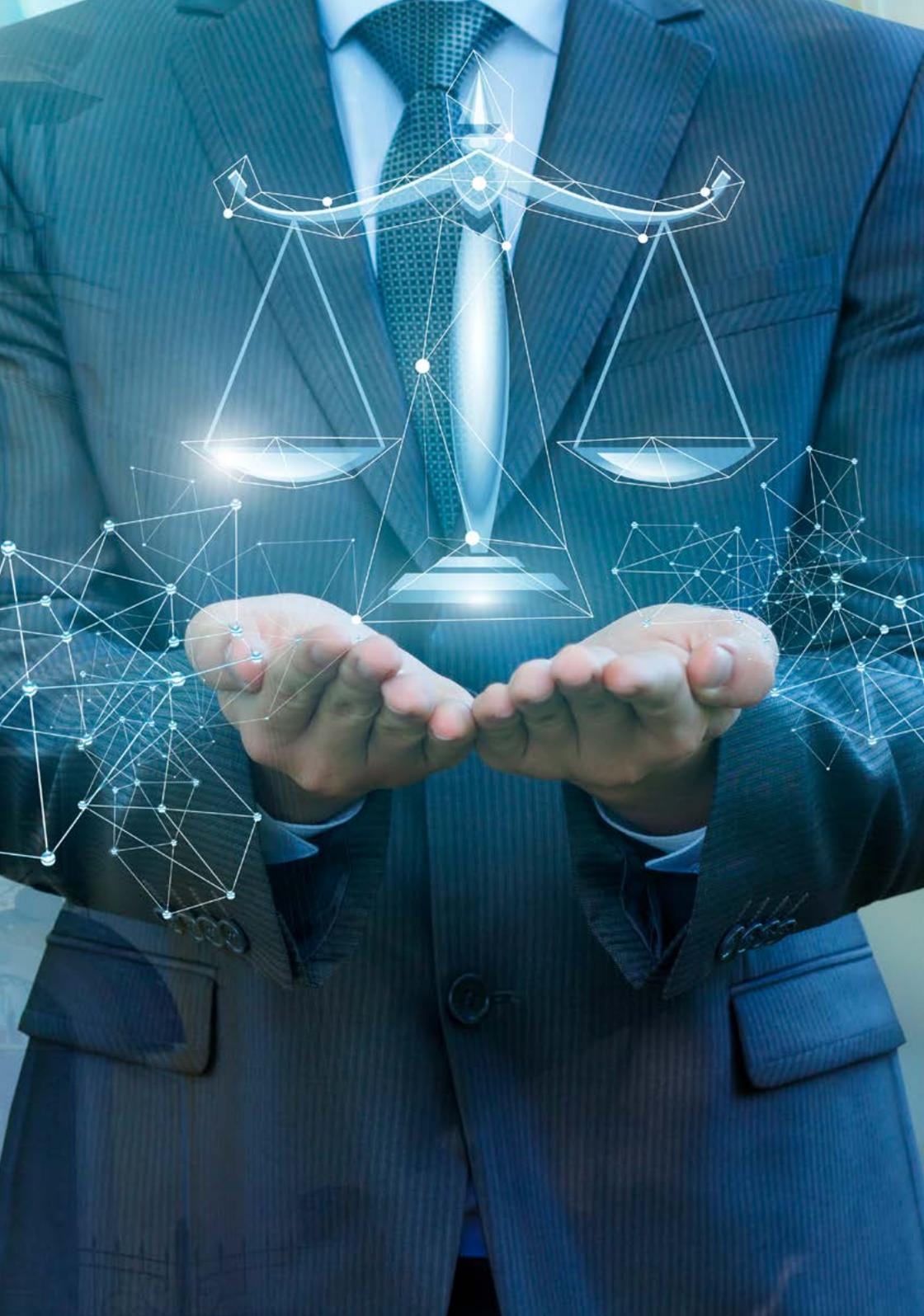


QUATRIÈME TABLE RONDE

Justice pénale numérique et droit de l'UE

- 15 h 40 ***Digital Justice and the protection of fundamental rights from the perspective of EU law***
Claudia Schmidt, enseignante, Université de Toulon, ancien membre du service juridique de la Commission européenne, Cabinet de Lettonie de la CJUE
- 16 h 00 ***EU law and artificial intelligence: a uniform framework for trustworthy AI***
Kilian Gross, chef d'Unité, Commission européenne
- 16 h 20 ***EU Law, artificial intelligence and the protection of fundamental rights***
Pilar Rivas Vallejo, professeur de droit, Université de Barcelone
- 16 h 40 **Les leçons de l'affaire Encrochat**
Maxime Lassale, maître de conférences en droit privé, Université de Bourgogne
Gavin Robinson, maître de conférences, Institut de droit pénal et de criminologie, Université d'Utrecht
- 17 h 00 Débats et conclusion du colloque







PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

12 place du Panthéon
75231 Paris cedex 05

www.u-paris2.fr